

Le train trop cher

Prix » Les usagers des transports publics doivent bénéficier de la réduction des prix du sillon décidée par le Conseil fédéral, estime M. Prix. Stefan Meierhans demande aux CFF et aux autres entreprises ferroviaires de réduire leurs tarifs en conséquence.

Le Conseil fédéral a annoncé mercredi que les prix du sillon, à savoir la redevance d'utilisation du rail, seront abaissés dès 2021. Les entreprises ferroviaires seront déchargées d'environ 90 millions de francs par an, ce qui profitera au trafic marchandises, à celui des grandes lignes et au trafic régional à raison d'un tiers chacun.

Selon Stefan Meierhans, les entreprises ferroviaires doivent aussi répercuter les économies sur les voyageurs. » **ATS**

HUMEUR



Fukushima, on évacue ou pas?

Dans son dernier bulletin, le Forum nucléaire suisse – le lobby des centrales atomiques – affirme que la «région de Fukushima n'avait pas besoin d'être évacuée» en mars 2011. Vraiment? En France, la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité estime que «non seulement il fallait évacuer, mais de manière plus rapide, sur un périmètre plus vaste». Au niveau international, la dose de radiations admissible pour la santé est de 1 millisievert par an (mSv/an), en plus de la radioactivité naturelle et des doses reçues en médecine. Or, pour déclencher les évacuations, les autorités japonaises ont fixé le seuil à 20 mSv/an – une dose de 5 mSv/an suffit quand même aux travailleurs du nucléaire japonais pour faire une demande de reconnaissance de maladie professionnelle. En 2016, cinq ans après la catastrophe, la limite des 20 mSv/an était encore dépassée en de maints endroits. Pour en revenir au Forum nucléaire suisse, encore heureux qu'il n'ait pas la responsabilité des évacuations en cas d'accident nucléaire en Suisse! **SEVAN PEARSON**

Du beurre dans les épinards

Syndicats » L'USS propose dix mesures pour dynamiser le pouvoir d'achat des Suisses.

La Suisse a un problème de pouvoir d'achat, alerte l'Union syndicale suisse (USS). Celui-ci propose dix mesures pragmatiques pour redonner des moyens à la classe moyenne et aux plus faibles, dont certaines sont déjà appliquées dans des cantons.

Le syndicat a appelé hier à des hausses «substantielles» des salaires pour faire face au «fardeau» des primes de l'assurance-maladie sur les bas et moyens revenus. «De plus en plus de ménages de Suisse ont des difficultés à payer leurs factures», affirme l'USS. En excluant les dépenses de santé, «la

consommation des ménages est en baisse», s'alarme-t-elle.

Pour Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, la Suisse a les moyens d'atténuer une partie des inégalités, a-t-il relevé hier devant la presse à Berne. Outre des hausses de salaires, il réclame notamment un 13^e salaire pour tout le monde et davantage de conventions collectives de travail (CCT) fixant des minima.

Dans certains secteurs, comme l'électricité ou le gros œuvre du bâtiment, des hausses respectives de 100 et de 80 fr. par mois pour tous les salariés ont été obtenues pour 2020, a-t-il relevé. Mais tous les secteurs sont appelés à faire un effort.

L'USS demande également une plus grande attention portée à la lutte contre la discrimination salariale des femmes et une amélioration de leur situation professionnelle en développant des structures d'accueil des enfants financées par l'Etat.

Les familles ont aussi besoin de meilleures allocations familiales. Là-aussi, si 300 francs pour les enfants et 400 pour les jeunes aux études sont possibles dans certains cantons comme Vaud ou Genève, cela devrait l'être partout en Suisse, selon M. Maillard. Le syndicat exige aussi la distribution d'une partie des bénéfices de la Banque nationale suisse (BNS) en faveur de l'AVS. » **ATS**

La rémunération des patrons des anciennes régions fédérales sera bientôt plafonnée

Pas plus d'un million de francs

« CHRISTIANE IMSAND

Salaires » C'est une polémique récurrente. Comment peut-on justifier que les patrons des anciennes régions fédérales et des entreprises dont la Confédération est la principale propriétaire soient mieux payés qu'un conseiller fédéral?

Les difficultés rencontrées par l'ancienne directrice de La Poste Susanne Ruoff dans le cadre de l'affaire Carpostal et la nomination prochaine du nouveau directeur des CFF, ont relancé le débat. La commission des affaires politiques du Conseil national espère le clore avec une modification de la loi sur le personnel de la Confédération qui plafonnerait à un million de francs la rémunération annuelle des membres de la direction. Elle l'a envoyée hier en procédure de consultation jusqu'au 28 février 2020.

Les conseillers fédéraux ne gagnent pas un million par an. Leur salaire se monte à quelque 450 000 francs, mais leur rémunération brute atteint environ un million si l'on tient compte de leur retraite. Après leur démission, ils touchent en effet la moitié de leur traitement ministériel jusqu'à leur décès. «Pendant les discussions en commission, il a toujours été clair qu'on engloberait dans le revenu la prévoyance professionnelle», explique la socialiste fribourgeoise Valérie Piller Carrard. Elle a repris à son compte l'initiative parlementaire de l'ancienne conseillère nationale Susanne

Leutenegger Oberholzer qui est à l'origine du projet de loi.

Sept entreprises touchées

Le texte approuvé en commission par 14 voix contre 5 concerne sept sociétés: les CFF, RUAG, Skyguide, la Suva, la SSR, Swisscom et La Poste. Celui qui dépasse le plus sensiblement le plafond d'un million de francs est le directeur de Swisscom Urs Schaeppi dont la rémunération s'est élevée à 1,83 million de francs en 2018. C'est bien pourquoi Swisscom s'inquiète d'un projet qui pourrait rendre plus difficile le recrutement de ses cadres dans une branche très concurrentielle. Ce souci est partagé par la minorité de la commission (deux PLR,

deux PDC et un PBD) pour qui il n'appartient pas au législateur de fixer des limites supérieures de rémunération. A ses yeux, le plafond retenu ne tient pas compte des besoins propres à chaque entreprise.

Pas de cadeau de départ

La majorité tient par contre à émettre un signal à l'intention de la population. Elle le complète d'ailleurs par l'interdiction de verser une indemnité de départ aux cadres du plus haut niveau et aux membres des conseils d'administration.

Publié en juin, le rapport du Conseil fédéral sur le salaire des cadres en 2018 montre qu'en dehors de Swisscom, ce sont les patrons des CFF et de La Poste qui tirent la couverture à eux avec une rémunération d'environ 1,2 million de francs englobant le salaire fixe, la composante variable, les prestations annexes et la prévoyance professionnelle. Suivent les CEO de RUAG (876 000 francs), de la Suva (781 000), de Skyguide (662 000 fr) et de la SSR (625 000 francs).

«Le but n'est pas que tous touchent un million de francs mais de fixer un plafond impératif», précise Valérie Piller Carrard. Le Conseil fédéral gardera la compétence de fixer les rémunérations maximales des autres entreprises et établissements de la Confédération.

Le projet devrait être soumis à la première Chambre lors de la session d'été 2020. Il entrera en vigueur au plus tôt en 2021. »

Le directeur de Swisscom Urs Schaeppi a gagné 1,83 million de francs en 2018. Keystone-archives

«Le but est de fixer un plafond impératif»

Valérie Piller Carrard



AMBULANCES

ATTENTION LES RADARS
Pompiers et ambulanciers continueront pour l'instant à s'exposer à des peines prévues pour les chauffards s'ils roulent à plus de 70 km/h dans les zones où la vitesse est limitée à 30 km/h, a fait savoir le Conseil fédéral. **ATS**

NATURE

LES PNEUS, ÇA POLLUE
En 30 ans, environ 200 000 tonnes de microcaoutchoucs issus principalement de l'abrasion des pneus se sont accumulées dans l'environnement en Suisse. En comparaison, la quantité de microplastiques est faible. **ATS**

PIGEONS MORTS

LE MYSTÈRE EST ÉLUCIDÉ
Le mystère est levé sur les pigeons trouvés morts à Porrentruy. Les oiseaux ont été victimes d'une maladie virale contagieuse qui ne présente aucun danger pour l'homme. Un empoisonnement volontaire peut être exclu. **ATS**

WHATSAPP

DÉCRYPTAGE PAS IMPOSÉ
Les services, tel Whatsapp, ne devraient pas rendre accessibles à la justice les «chats» et les conversations téléphoniques chiffrés. Le Conseil fédéral n'entend pas interdire le chiffrement de bout en bout, a-t-il annoncé hier. **ATS**

CONFÉDÉRATION

PERSONNEL AUGMENTÉ
Pour la première fois depuis 2014, le salaire du personnel de la Confédération va augmenter de 1% en 2020, y compris le renchérissement d'environ 0,5%. Les associations du personnel sont, dans l'ensemble, satisfaites. **ATS**

MAFIA

LA SUISSE DOIT AGIR
Le Conseil fédéral veut agir contre la mafia. Il prévoit un plan d'action comprenant des mesures préventives, coopératives et répressives, qui serviront d'instrument de travail aux autorités fédérales et cantonales. **ATS**